

Tarifs des frais de garde 2026-2027

Fréquentation régulière (Plus d'une période par jour).	Tarification du MEQ : 10,00\$ par jour
Fréquentation sporadique (Une seule période par jour).	Tarification prescrite par le règlement : 3,30 \$ par heure où le service de garde est ouvert. Les enfants du préscolaire peuvent avoir des périodes de fréquentation plus longue qui seront aussi chargées en fonction du tarif de 3,30 \$ par heure. Le CSSDPS a fait le choix de plafonner le coût total pour la période de l'après-midi à : - 7,25 \$ au primaire - 8,30 \$ au préscolaire
Journée pédagogique	Tarification prescrite par le règlement : 17.05\$ par jour. 10.00\$ + 7.05\$.
Journée de tempête	Idem à la journée pédagogique : 17.05 \$ par jour.
Semaine de relâche et journée hors calendrier	Le double du tarif quotidien fixé par le MEQ pour un régulier : $10.00\\$ \times 2 = \mathbf{20.00\\$ \text{ par jour}}$ Pour la semaine de relâche, un minimum de 15 inscriptions par jour est requis pour offrir ce service.
Service de dépannage	Tarification 3,30 \$ par heure avec un plafond fixé à 12\$ / jour.
Frais d'activités (annuel) journées pédagogiques	Tarif à 120.00\$. Tarif fixé par le CSSPS
Retard d'un parent en fin de journée (suivant l'heure de fermeture)	Des frais de 10,00 \$ par 10 minutes de retard par famille s'appliquent. Advenant la chronicité des retards, la situation est référée à la direction.

Note 1 : Certains tarifs sont assujettis au Règlement sur les services de garde en milieu scolaire